

## Coûts des études

Les droits de scolarité sont calculés en fonction de votre profil et du nombre de crédits auxquels vous êtes inscrit pour une session.

Les montants facturés chaque session comprennent les droits de scolarité généraux ainsi que d'autres frais liés, entre autres, au maintien des différents services de l'Université Laval, à l'encadrement pédagogique et au financement d'associations étudiantes.

Les montants publiés ici sont ceux qui sont en vigueur pour l'année universitaire **2017-2018**. Cependant, l'Université Laval et le Gouvernement du Québec se réservent le droit de les modifier sans préavis.

Consultez les tableaux suivants en fonction de votre statut

### Étudiants québécois

<i>Cycle d'études</i>	<b>Temps complet (12 crédits) Québécois</b>	<b>2 sessions: Automne (Sept- Déc) et Hiver (Jan-Avr)</b>	<b>3 sessions: Automne (Sept- Déc), Hiver (Jan- Avr) et Été (Mai- Août)</b>	<b>Programme complet</b>	<b>Bourse automatique d'admission 13/20 et + *</b>	<b>Bourse de réussite **</b>	<b>Coût réel</b>
<i>1er cycle (120 cr)</i>	1 237,80 \$	2 475,60 \$	3 713,40 \$	12 378,00 \$	- \$	- \$	12 378,00 \$
<i>2e cycle (45 cr)</i>	1 237,80 \$	2 475,60 \$	3 713,40 \$	4 641,75 \$	- \$	- \$	4 641,75 \$
<i>3e cycle (90 cr)</i>	1 237,80 \$	2 475,60 \$	3 713,40 \$	9 283,50 \$	- \$	10 000,00 \$	<b>- 716,50 \$</b>

**\* Bourse offerte aux candidats venant des pays francophones de l'Europe et de l'Afrique (à l'exception de la France). Cette bourse est conditionnelle à l'obtention d'une moyenne supérieure à 13 / 20.**

**\*\* Sous condition de respecter les jalons de plan facultaire.**

## Étudiants canadiens et Français

En tant qu'étudiant canadien hors Québec, vous paierez des droits de scolarité comparables à ceux exigés par les universités de votre province.

Étudiants de nationalité française. Le Québec et la France ayant signé des ententes, les citoyens français bénéficient de certains avantages en ce qui a trait au calcul des droits de scolarité, tant pour les études au 1er cycle qu'aux cycles supérieurs.

<i>Cycle d'études</i>	<i>Temps complet (12 crédits) Québécois</i>	<i>2 sessions: Automne (Sept- Déc) et Hiver (Jan- Avr)</i>	<i>3 sessions: Automne (Sept- Déc), Hiver (Jan- Avr) et Été (Mai- Août)</i>	<i>Programme complet</i>	<i>Bourse automatique d'admission 13/20 et + *</i>	<i>Bourse de réussite **</i>	<i>Coût réel</i>
<b>1er cycle (120 cr)</b>	3 242,52 \$	6 485,04 \$	9 727,56 \$	32 425,20 \$	- \$	- \$	32 425,20 \$
<b>2e cycle (45 cr)</b>	3 242,52 \$	6 485,04 \$	9 727,56 \$	12 159,45 \$	14 000,00 \$	- \$	- 1 840,55 \$
<b>3e cycle (90 cr)</b>	1 237,80 \$	2 475,60 \$	3 713,40 \$	9 283,50 \$	- \$	10 000,00 \$	- 716,50 \$

**\* Bourse offerte aux candidats venant des pays francophones de l'Europe et de l'Afrique (à l'exception de la France). Cette bourse est conditionnelle à l'obtention d'une moyenne supérieure à 13 / 20.**

**\*\* Sous condition de respecter les jalons de plan facultaire.**

## Étudiants internationaux

Les droits de scolarité des étudiants étrangers inscrits à l'UL se composent des droits de scolarité généraux et d'un montant forfaitaire. Un programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires vous permet toutefois, si vous êtes admissible, d'être exempté de payer le montant forfaitaire habituellement exigé.

<i>Cycle d'études</i>	<i>Temps complet (12 crédits) Québécois</i>	<i>2 sessions: Automne (Sept- Déc) et Hiver (Jan- Avr)</i>	<i>3 sessions: Automne (Sept- Déc), Hiver (Jan- Avr) et Été (Mai- Août)</i>	<i>Programme complet</i>	<i>Bourse automatique d'admission 13/20 et + *</i>	<i>Bourse de réussite **</i>	<i>Coût réel</i>
<i>1er cycle (120 cr)</i>	8 232,84 \$	16 465,68 \$	24 698,52 \$	82 328,40 \$	- \$	- \$	82 328,40 \$
<i>2e cycle (45 cr)</i>	6 830,76 \$	13 661,52 \$	20 492,28 \$	25 615,35 \$	14 000,00 \$	- \$	11 615,35 \$
<i>3e cycle (90 cr) ***</i>	1 237,80 \$	2 475,60 \$	3 713,40 \$	9 283,50 \$	- \$	10 000,00 \$	- 716,50 \$

**\* Bourse offerte aux candidats venant des pays francophones de l'Europe et de l'Afrique (à l'exception de la France). Cette bourse est conditionnelle à l'obtention d'une moyenne supérieure à 13 / 20.**

**\*\* Sous condition de respecter les jalons de plan facultaire.**

**\*\*\* L'étudiant doit faire la demande d'exonération auprès du Service des finances de l'UL**